



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Checklist Site web et marketing

<input type="checkbox"/>	Utilisation d'un protocole TLS (https://www.....) et vérification de sa mise en œuvre.
<input type="checkbox"/>	Vérification qu'aucun mot de passe ou identifiant ne soit visible dans l'adresse web.
<input type="checkbox"/>	Demande de consentement pour les cookies nécessaires.
<input type="checkbox"/>	Adaptation du message « cookies » (conformité avec RGPD).
<input type="checkbox"/>	Bandeau de consentement distinct pour les cookies non nécessaires au service.
<input type="checkbox"/>	Rédaction d'une page de confidentialité (privacy policy) pour le site web.
<input type="checkbox"/>	Mise en place du principe du double « opt-in ».
<input type="checkbox"/>	Renonciation à des cases pré-cochées (Site web, formulaires, etc.).
<input type="checkbox"/>	« Opt-in » distinct pour chaque communication (newsletter, email, SMS, courrier postal, etc.).
<input type="checkbox"/>	Vérification que tous les abonnés actuels ont donné leur consentement.
<input type="checkbox"/>	« Opt-out » clairement visible et inclus dans chaque communication.
<input type="checkbox"/>	Information des utilisateurs/destinataires en cas de « tracking » (mails, liens dans le mail, etc.).
<input type="checkbox"/>	Hébergement du site sur un serveur dédié et protégé par un pare-feu (« firewall ») et mots de passe suffisamment complexes.
<input type="checkbox"/>	Collecte d'informations réduite au strict nécessaire.
<input type="checkbox"/>	Mise en place d'une politique de rétention des données collectées (suppression des données après un temps défini).
<input type="checkbox"/>	Consentement du visiteur pour la transmission à une tierce partie (sous-traitant, logiciel CRM).
<input type="checkbox"/>	Test sur des données fictives ou anonymisées.
<input type="checkbox"/>	Encadrement strict des zones de commentaires sur le site web.

 La présente liste de mesures est indicative et non exhaustive et l'ordre de présentation ne reflète pas nécessairement celui de priorité. Elle a été éditée en tant que point de départ pour la prise conscience de tous les mesures/domaines impliqués dans la mise en conformité avec le Règlement général sur la protection des données.